

Décision

Générale

colonial

Décision n° 971 du 23 septembre 1948 :

n° 971

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1948

Date de publication
23 septembre 1948

Date du numéro
30 septembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Mme Bonadona, institutrice suppléante métropolitaine, pourvue du brevet supérieur et du C. A. P.. est engagée en qualité d'institutrice auxiliaire 1re catégorie, pour compter du 1er octobre 1948, en remplacement numérique de Mme Mascret. L'intéressée est mise à la disposition du chef du service de l'enseignement.

Signé : CHAMBOREDON.